

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/.../T/2016 pour la réalisation des travaux de construction de : 1 bloc de 3 salles de classe, 1 bloc administratif, 1 bloc atelier, 1 blocs de 4 latrines pour l'Ecole d'Enseignement des Métiers de BUHIGA (lot 1), 1 bloc de 6 salles de classe, 1 bloc administratif et 2 blocs de 4 latrines pour l'ECOFO SHANGA (lot 2) et d'une salle de classe et 1 bloc de 4 latrines pour l'ECOFO KARAMMBA (lot 3).

Date de publication : ...22/5.../ 2017

Date d'ouverture des offres : ...20/6.../ 2017.

Objet de l'Appel d'Offres

1. La commune de BUHIGA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux de construction de : 1 bloc de 3 salles de classe, 1 bloc administratif, 1 bloc atelier, 1 bloc de 4 latrines pour l'Ecole d'Enseignement des Métiers de BUHIGA, 1 bloc de 6 salles de classe, 1 bloc administratif et 2 blocs de 4 latrines pour l'ECOFO SHANGA et une salle de classe et 1 bloc de 4 latrines pour l'ECOFO KARAMBA
2. Dans le cadre de la réalisation des projets communaux, la Commune de BUHIGA a obtenu un financement de la part du **Budget Général de L'Etat, exercice 2017** à travers le Fonds National d'Investissement Communal. La Commune de BUHIGA va utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés pour la réalisation des travaux signalés précédemment.

Spécification du marché

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en 3 lots
 - Lot 1 : Travaux de construction d'un bloc de 3 salles de classe, un bloc administratif, un bloc atelier, un bloc de 4 latrine pour l'Ecole d'Enseignement des Métiers de BUHIGA,
 - Lot 2 : Travaux de construction d'un bloc de 6 salles de classe, un bloc administratif et deux blocs de 4 latrines pour l'ECOFO SHANGA.
 - Lot 3 : une salle de classe et 1 bloc de 4 latrines pour l'ECOFO KARAMBA
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de **trois mois calendrier par lot.**

Conditions de participations.

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques, et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; et obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune BUHIGA, moyennant le paiement de Cent mille (**100.000**) francs burundais : 50.000 FBU sur le compte **N°1101/001-04** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50.000 FBU au compte **717-1927901-04** ouvert à l'IBB à KARUSI au nom de la commune de BUHIGA. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Madame l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14

Visite du site

10. Une visite guidée, des sites sera organisée le **5.6** / 2017 à partir de 9 h30 sur le site de BUHIGA et, à la même date, à 10h 30'', sur le site de SHANGA et à 11h00 sur le site de KARAMBA.

Présentation de l'offre

11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **quatre millions (4.000.000 FBU)** pour le lot 1, **trois millions (3.000.000 FRBU)** de francs burundais pour le lot 2 et sept cent mille (700.000 FRBU) pour le lot trois. Les chèques certifiés ne sont pas admis.
12. Les offres doivent être soumises à : La commune de **BUHIGA**. Un soumissionnaire peut soumissionner sur les 3 lots mais ne peut être attributaire que de deux (2) lots. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Validité des offres.

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres.

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 20.6.2017 à 10 heures**

Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus **le 20.6.2017 à 10h 30** minutes. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Critères de qualification des soumissionnaires.

16. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

16.1. Au niveau administratif :

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché;
4. Les statuts du soumissionnaire (Personne morale);
5. Une attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR et en cour de validité;
6. Une attestation valide de non redevabilité à l'INSS en original;
7. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
8. L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;
9. Le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe et connue;
10. Le Registre de commerce (copie)

16.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception, le plan de charge des marchés en cours).

16.3. Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à même de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation de capacité financière et un chiffre d'affaire annuel moyen d'au moins cent quarante cinq millions (145.000.000) au cours des deux (2) dernières années.

Fait à **BUKURU**....., le **11/05/2017**

NTAKARUTIMANA Euphrasie
Administrateur Communal et

**Personne Responsable
des Marchés Publics**

